

TRAIL DE LA COTE D'EMERAUDE - REGLEMENT

Organisation : Saint-Malo Sports Loisirs

Départ/Arrivée : Brasserie du Sillon – Chaussée du Sillon – St_Malo

	Horaires	Frais d'Inscriptions
30.300 km (*)	13 h 30	16 €
11.380 km	14 h 00	10 €
Marche Nordique	14 h 30	10 €

(*) en raison des marées, barrières horaires imposées, 10^e km 14 h 50 et 20^e km 16 h 10 ; temps limite : 4 heures de course.

Parcours :

Les 11.380 et 30.300 km : plages, chemins et sentiers côtiers. Fléchage. Rubalises, 10^e et 20^e km panneautés. Contrôleurs et pointage sur le circuit.

Marche Nordique : uniquement sur la plage.

Catégories autorisées :

30.300 km :

- Espoir H. et F. jusqu'à Master 5 H. et F.

11.380 km et Marche Nordique :

- Cadet Garçon et Fille (avec décharge parentale obligatoire)

- Junior Garçon et Filles jusqu'à Master 5 H. et F.

Inscriptions :

Par internet sur site : <http://www.klikego.com> au plus tard le samedi 12/10/2019 à midi

Par correspondance : bulletin d'inscription avec, selon condition, certificat médical, à adresser à – Saint-Malo Sports Loisirs – Hôtel de Ville – CS 21826 – 35418 St_Malo cedex
Sur place le jour de la course : avec majoration de 3 €uros.
Clôture 30 mn avant chaque départ.

Tout engagement est ferme et définitif et ne peut faire l'objet d'aucun remboursement.

Retrait des dossards : salle omnisports de Rocabey (8 boulevard Théodore Botrel – Saint-Malo) à partir de 11 h 30 jour de la course.

Licenciés FFA (compétition, running), Pass running FFA : présentation de la licence valide jour de la course
Pour tous les autres compétiteurs : fourniture d'un certificat médical (ou copie) de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an à la date de la course

Ressortissants étrangers hors UE : fourniture photocopie carte de séjour ou carte de résident en cours de validité

Ravitaillements :

Sur le parcours 30.300 km : aux 5^e, 10^e, 20^e et 25^e Km

Sur le parcours 11.380 : aux 4^e, 6^e et 8^e Km

*Compte tenu de l'environnement 100 % nature et empruntant des zones **Natura 2000**, il est strictement interdit de jeter emballages ou déchets hors zone de ravitaillement sous peine d'exclusion. Il est conseillé pour le grand circuit : Camel bak, sifflet, téléphone, tube énergétique, etc...*

Accompagnateurs : non autorisés

Classements :

Scratch et par catégories

Clubs sur 5 coureurs, toutes catégories confondues, par cumul des places

Remise des Récompenses : salle de Rocabey

16 h 30 pour le 11.380 km Suivit de la Marche Nordique

17 h 45 pour le 30.300 km et marche nordique

Lots, coupes et médailles aux Premiers H. et F. de chaque catégorie

Coupe et lots aux trois premiers clubs.

Manchettes à tous les participants

Assurance :

Conformément à la réglementation, l'organisation a souscrit une assurance R.C. pour ses bénévoles et les non licenciés. Les coureurs licenciés sont couverts par l'assurance liée à leur licence. Il est conseillé aux pratiquants non licenciés de souscrire à une police d'assurance « individuel accident ».

Annulation course :

En cas de force majeure, de circonstances pouvant mettre en danger les participants, l'organisation se réserve le droit d'annuler la compétition, sans que ceux-ci puissent prétendre à remboursement.

Utilisation d'image et coordonnées

Les participants s'engagent à n'exercer aucun recours à l'encontre de l'organisation, sponsors ou médias pour l'utilisation sur tous supports, y compris internet, de leurs images à fin promotionnelle.

Sauf refus, leurs coordonnées pourront être transmises à nos différents partenaires.

Publication des résultats :

Conformément à la loi informatique et libertés n° 78-017 du 6 janvier 1978, les coureurs ont la possibilité de s'opposer à la publication de leurs résultats sur internet. Pour cela, ils devront en faire la demande expressément auprès des organisateurs.